

ID: 050-200056844-20230630-DEL2023\_192-DE

Reçu en préfecture le 03/07/2022

Publié le 04/07/2023





Pôle proximité citoyenneté Direction PESL, Participation citoyenne et Vie associative Rapporteur : Odile LEFAIX-VÉRON

### **CONSEIL MUNICIPAL**

DÉLIBÉRATION N°DEL2023\_192 SÉANCE DU 28 JUIN 2023

### 39 - APPEL À PROJET - SAINT-GOBAIN RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

En janvier dernier, la ville lançait un appel à projets pour l'organisation de la traditionnelle Saint-Gobain, village de la Verrerie. Les associations étaient invitées à candidater pour proposer une manifestation à destination du jeune public et des familles, les 2 et 3 septembre 2023.

8 associations ont répondu à cet appel. Chacune dans leur domaine, elles proposeront un programme riche et varié d'animations : concerts, structures gonflables, jeux anciens, démonstrations de métiers anciens, balades en attelage, vide-grenier, restauration rapide et un apéro-concert suivi d'un feu d'artifice.

Pour l'organisation de cet événement le conseil municipal adoptait, en sa séance du 5 avril 2023, une enveloppe budgétaire de 21 000 euros. Afin de couvrir la totalité des dépenses portées par les associations, une ligne de crédits complémentaires a été intégrée au budget supplémentaire.

Il est proposé de répartir la somme allouée à l'appel à projets de la façon suivante :

- Le village des Goublins : 2 519,50 € - La fabrique des rêves : 14 421,50 € - Passion cheval Glacérien : 1 100,00 € - Les minots de la verrerie : 1 009,00 € - Cherbourg 44 : 260,00 € - Mini flottille cherbourgeoise : 80,00 € - Manche Festivité : 3 110,00 €

Pour la mise en œuvre du programme proposé, les associations bénéficient de l'aide technique et logistique de la ville de Cherbourg-en-Cotentin.

Seront mis à disposition des associations les matériels et moyens suivants :

- Le village des Goublins : 12 barrières, 3 rallonges électriques,
- La fabrique de rêves : 6 manges-debout, éclairage, 1 bar, 2 stands pliants, 1 chapiteau,
- Passion cheval Glacérien : 10 barrières,
- Les minots de la Verrerie : 12 barrières,
- Mini flottille cherbourgeoise: 10 barrières, 4 chaises, 5 tables, 1 tableau électrique, 2 stands pliants,
- Manche Festivités : scène 45 m2, 10 tables, 50 chaises, 2 extincteurs, 3 stands pliants,
- Les amis du musée de La Glacerie : 2 chalets, 8 grilles d'exposition.

Les supports de communication annonçant l'événement seront effectués par l'imprimerie municipale.

Le conseil municipal est invité à :

- · valider la répartition de l'enveloppe budgétaire dédiée,
- dire que ces dépenses seront imputées sur la ligne de crédit N° 67452.

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 04/07/2023

ID : 050-200056844-20230630-DEL2023\_192-DE

Vu l'avis favorable de la commission n°4 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 16h53		Nomb	Nombre de votants : <b>53</b>	
<u>Pour</u> : <b>52</b>	<u>Contre</u> : <b>0</b>	Abstention : <b>1</b>	<u>NPPV</u> : <b>0</b>	
		Agnès TAVARD		

Le Président de Séance, Benoit ARRIVE Le Secrétaire de Séance, **Sylvie LAINÉ** 

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Recu en préfecture le 03/07/2023 **√**vebdelib

Publié le 04/07/2023

### ID: 050-200056844-20230630-DEL2023\_192-DE

## Ville de Cherbourg-en-Cotent Département de la Manche

# Conseil municipal du 28 juin 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 : Nombre de Conseillers en exercice : 55 - Présents à la séance : 45 Date de la convocation et de son affichage: 15 juin 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le vingt-huit juin à 14h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 15 juin 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

#### PRÉSENTS

AMBROIS Anne - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine à son départ 18h12) - BOUSSELMAME Noureddine (mandataire BERNARD Christian jusqu'à son arrivée 15h15) - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - FAGNEN Sébastien (mandataire PLAINEAU Nadège jusqu'à son arrivée 16h13) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine (mandataire LEFRANC Bertrand à son départ 18h10) - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie -HULIN Bertrand - HUREL Karine - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAINÉ Sylvie -LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire JOZEAU-MARIGNÉ Muriel à son départ 18h19) - LELONG Gilles -LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédérik (mandataire BROQUAIRE Guy à son départ 15h43) -MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (mandataire SAGET Eddy à son départ 16h26) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel -PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège -RONSIN Chantal (mandataire GRUNEWALD Martine à son départ 18h12) - ROUELLÉ Maurice -SAGET Eddy (mandataire HÉRY Sophie jusqu'à son arrivée 15h34) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert jusqu'à son arrivée 15h40) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

#### **ABSENTS EXCUSÉS**

AMIOT Florence a donné procuration à HUREL Karine DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne HAMON-BARBÉ Françoise a donné procuration à MAGHE Jean-Michel LAGALLARDE Quentin a donné procuration à LAINÉ Sylvie LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand MARGUERITTE David a donné procuration à MARGUERITTE Camille puis à HÉRY Sophie MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

### **ABSENTES**

HÉBERT Karine PIC Anna

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023 Publié le 04/07/2023

Publié le 04/07/2023

ID: 050-200056844-20230630-DEL2023\_192-DE